

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11629  
Numéro SIREN : 413 388 596  
Nom ou dénomination : SOFINNOVA PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 22338

# Sofinnova Partners SAS

## Comptes annuels au 31 décembre 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized circular scribble followed by the name 'Aulucsi' and a horizontal line underneath.

## Table des matières

I.	Bilan au 31 décembre 2022 .....	3
II.	Compte de résultat au 31 décembre 2022.....	5
III.	Annexe aux comptes de l'exercice .....	6

I. Bilan au 31 décembre 2022

A. Bilan actif

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Montants bruts	Amort. & prov.	Montants nets	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Logiciels	212 855	124 705	88 150	22 426
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Agenc.Aménag.Installation	1 567 559	553 197	1 014 362	1 043 267
. Matériel bureau, informatique	289 356	213 838	75 518	81 321
. Mobilier	617 126	271 651	345 475	297 305
. Immobilisations en cours	0		0	191 672
<u>Immobilisations financières</u>				
. Titres de participation	629 966	572 848	57 117	53 069
. Autres titres immobilisés	20 511 017	785 457	19 725 560	14 007 739
. Dépôts et cautionnements versés	338 106		338 106	338 081
. Autres créances immobilisées	82 230		82 230	77 230
<b>TOTAL actif immobilisé</b>	<b>24 248 214</b>	<b>2 521 696</b>	<b>21 726 517</b>	<b>16 112 110</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
. Créances fiscales et sociales	1 507 359		1 507 359	1 428 919
. Autres créances	2 298 317		2 298 317	3 283 014
. Valeurs mobilières de placement	4 720 904		4 720 904	3 335 939
. Disponibilités	55 933 957		55 933 957	8 980 454
. Charges constatées d'avance	1 142 437		1 142 437	975 252
<b>TOTAL actif circulant</b>	<b>65 602 974</b>	<b>0</b>	<b>65 602 974</b>	<b>18 003 577</b>
. Ecart de conversion Actif			0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 851 188</b>	<b>2 521 696</b>	<b>87 329 491</b>	<b>34 115 687</b>

B. Bilan passif

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social	2 000 000	1 600 000
. Prime d'émission	66 992 349	0
. Réserve légale	160 000	160 000
. Report à nouveau	0	10 733 938
. Acompte sur dividendes	-2 340 000	0
. Résultat net de l'exercice	4 493 365	6 318 411
TOTAL capitaux propres	71 305 714	18 812 348
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges	0	0
Provision pour perte de change	0	0
TOTAL provisions pour charges	0	0
<b>DETTES</b>		
. Emprunt auprès des établissements de crédit	6 043 674	6 015 711
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 481	1 831 730
. Dettes fiscales et sociales	8 600 548	7 194 138
. Autres dettes	117 074	261 759
. Produits constatés d'avance		
TOTAL dettes	16 023 778	15 303 338
TOTAL GENERAL	87 329 491	34 115 687

## II. Compte de résultat au 31 décembre 2022

	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Honoraires de gestion	41 798 791	38 593 915
Refacturation frais	341 697	182 039
Autres produits	0	0
Reprise sur provision d'exploitation	0	0
Subvention d'exploitation	0	0
<i>Total des produits (I)</i>	<b>42 140 488</b>	<b>38 775 953</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats et charges externes	14 709 379	11 501 817
Impôts et taxes	2 554 605	2 128 362
Salaires et traitements	12 982 966	11 208 875
Charges sociales	4 801 960	4 126 879
Dotations aux amortissements et provisions	304 944	249 603
Dotations aux provisions pour pertes de change	0	0
<i>Total des charges (II)</i>	<b>35 353 853</b>	<b>29 215 536</b>
<b>A - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>6 786 635</b>	<b>9 560 417</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	413 525	544 065
De dividendes	0	145 657
De créances de l'actif immobilisé	0	0
De la trésorerie	41 613	2 357
Reprises sur provisions et transferts de charges	583 254	564 918
Différences positives de change	0	0
Produit de cession des immobilisations	953 120	0
<i>Total des produits (III)</i>	<b>1 991 512</b>	<b>1 256 997</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêt et charges assimilées	153 505	109 423
Dotations aux amortissement risques et charges financières	520 875	527 964
Différences négatives de change	0	0
Dotations aux provisions	0	0
VNC des immobilisations cédées	953 120	0
<i>Total des charges (IV)</i>	<b>1 627 499</b>	<b>637 387</b>
<b>B - Résultat financier (III-IV)</b>	<b>364 012</b>	<b>619 610</b>
<b>C - Résultat courant avant impôts (A+B)</b>	<b>7 150 647</b>	<b>10 180 027</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations en capital	0	0
Sur opérations en gestion	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	0	0
<i>Total des produits (V)</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux amortissement risques et charges exceptionnelles	0	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
<i>Total des charges (VI)</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>D - Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>44 131 999</b>	<b>40 032 951</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 981 352</b>	<b>29 852 923</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS &amp; PARTICIPATION (C+D)</b>	<b>7 150 647</b>	<b>10 180 027</b>
Impôt sur les bénéfices	1 282 626	2 693 470
Participation des salariés aux résultat de l'entreprise	1 374 656	1 168 147
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 493 365</b>	<b>6 318 411</b>

### III. Annexe aux comptes de l'exercice

L'annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 87 329 491 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 493 365 euros, est présentée sous forme de liste.

L'ensemble des informations chiffrées sont en euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### A. Présentation de la société, principes et méthodes comptables

Sofinnova Partners (« la Société »), est une société de gestion de portefeuille, gérant divers FPCI (Fonds Professionnels de Capital Investissement), une SLP (Société en Libre Partenariat) et une SCA RAIF (Luxembourg). Par ailleurs, elle assure la gestion administrative et comptable de Sofinnova Sàrl et Sofinnova CrossOver UP.

Les comptes annuels sont établis suivant les conventions comptables usuelles, dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices. Les comptes sont établis conformément au règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs ayant servi à l'établissement des comptes sociaux se résument comme suit :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation, selon les méthodes suivantes :

Logiciels :	linéaire sur 3 ans
Agencements et installations :	linéaire sur 7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	linéaire sur 3 à 5 ans
Mobilier :	linéaire sur 10 ans
- les immobilisations financières et valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'achat ou leur valeur de souscription. A la clôture de l'exercice une provision est constituée dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- les créances sont reflétées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- les valeurs mobilières de placement (VMP) sont inscrites sur la base de leur valeur brute soit au coût d'achat des titres concernés (hors frais accessoires). La méthode retenue lors de la cession des VMP est la méthode PEPS (Premier Entré Premier Sorti) et les cessions portent sur une fraction d'un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits.

## B. Faits marquants de l'exercice et évènements post-clôture

### 1. Entrée d'un nouvel actionnaire

Le 2 août 2022, un nouvel actionnaire minoritaire est entré au capital de la Société à hauteur de 20%, entraînant une augmentation de capital en numéraire de 400,000 euros.

### 2. Acompte sur dividende

La Société a procédé à la distribution d'un acompte sur dividendes pour 2,34m€ le 29 juillet 2022.

### 3. Levée de fonds

Le 7 octobre 2022, la Société a levé le fonds « Sofinnova Digital Medecine » avec un engagement initial de 148m€. La clôture de ce fonds devrait s'achever au cours du 1er semestre 2023.

### 4. Guerre en Ukraine

Depuis février 2022, le conflit en Ukraine entraîne davantage de volatilité sur les marchés financiers. Les actualités qui concernent les sanctions sont suivies de près, afin de se conformer à la réglementation. La situation actuelle en Ukraine et les sanctions prises à l'égard de la Russie emportent des répercussions économiques évolutives. Il n'est pas possible, à ce stade, d'en mesurer l'impact sur la situation financière à venir de la société. Ses effets ne sont pas pris en compte pour l'établissement des états financiers.

## C. Notes relatives au bilan

### 1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les principaux mouvements enregistrés au cours de l'exercice se résument comme suit :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice et virements de poste à poste	Sorties et virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Logiciels informatiques	87 015	125 840	0	212 855
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Agenc., aménag. et installations	1 452 115	115 444	0	1 567 559
Mat. de bureau, informatique	243 619	45 737		289 356
Mobilier	520 018	97 107	0	617 125
Avances et acomptes	0	0		0
Immobilisations en cours	191 672	71 711	263 384	0
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations	618 392	11 574		629 966
Autres titres immobilisés	14 863 100	7 527 052	1 879 134	20 511 017
Dépôts et cautionnement	338 081	25		338 106
Prêts	77 230	10 000	5 000	82 230
Total	18 391 242	8 004 489	2 147 518	24 248 213

## 2. Tableau des amortissements et provisions sur actif immobilisé

Rubriques	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels informatiques	64 589	90 855	30 739	124 705
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Agenc., aménag. et installations	408 848	214 005	69 656	553 197
Mat. de bureau, informatique	162 298	76 150	24 610	213 838
Mobilier	222 713	70 779	21 841	271 651
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	565 323	7 525	0	572 848
Autres titres immobilisés	855 361	1 132 302	1 202 207	785 457
Depôts et cautionnements	0		0	0
<b>Total</b>	<b>2 279 132</b>	<b>1 591 616</b>	<b>1 349 052</b>	<b>2 521 696</b>

## 3. Créances et dettes ventilées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance

	Montant brut	Echéance à - d'1 an	Echéance à + d'1 an
<b>Créances</b>			
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Depôts et cautionnement	338 106	0	338 106
Prêts	82 230	0	82 230
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances fiscales et sociales	1 507 359	1 507 359	0
Autres créances	2 298 317	2 298 317	0
Charges constatées d'avance	1 142 437	1 142 437	0
	<b>5 368 449</b>	<b>4 948 113</b>	<b>420 336</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunt auprès des établissements de crédit	6 043 674		6 043 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 481	1 262 481	0
Dettes fiscales et sociales	8 600 548	8 600 548	0
Autres dettes	117 074	117 074	0
	<b>16 023 778</b>	<b>9 980 103</b>	<b>6 043 674</b>

#### 4. Capital social

- Variation des capitaux propres :

Rubriques	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Capital social	1 600 000	400 000		2 000 000
Prime d'émission		79 600 000	12 607 652	66 992 349
Réserve légale	160 000	0		160 000
Report à nouveau	10 733 938	4 318 411	15 052 349	0
Acompte sur dividendes			2 340 000	-2 340 000
Résultat	6 318 411	4 493 365	-6 318 411	4 493 365
<b>Capitaux propres</b>	<b>18 812 349</b>	<b>88 811 776</b>	<b>23 681 589</b>	<b>71 305 714</b>

- Composition du capital :

Rubriques	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Nombre actions	100 000	25 000		125 000
Valeur nominale	16	16		16
Montant du capital	1 600 000	400 000		2 000 000

#### 5. Détail des charges à payer

*Charges à payer*

6 608 116

---

Emprunt auprès des établissements de crédit	43 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 501
Dettes fiscales et sociales	6 202 941
Autres dettes	0

---

#### 6. Détail des produits à recevoir

*Produits à recevoir*

0

---

Clients factures à établir	0
Fournisseurs : avoir à recevoir	0
Autres créances à recevoir	0

---

#### 7. Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance (exploitation) : € 1,142,437
- Produits constatés d'avance : € 0

#### 8. Détail des provisions règlementées

Au 31 décembre 2022, la Société n'a pas comptabilisé de provisions règlementées.

#### 9. Détail des provisions pour risques et charges

La Société n'a pas comptabilisé de provision pour risques et charges au cours de l'exercice sous revue.

#### D. Notes relatives au compte de résultat

Les produits d'exploitation sont majoritairement constitués des commissions de gestion des fonds gérés en accord avec le règlement de chacun des fonds.

#### Information sur la situation fiscale différée ou latente

L'impôt différé actif latent correspond aux différences temporaires relatives à la participation des salariés, et s'élève à un total de 143,485 euros au 31 décembre 2022.

#### E. Autres informations

##### 1. Engagements hors bilan

##### 1.1 Engagements donnés :

- Contrats de location longue durée :

	Loyers payés	Loyers restant à payer			Total restant à payer
	sur l'exercice 2022	jusqu'à 1an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Leasing voiture	65 318	36 877	25 277	0	62 154

- Engagements de souscription de parts de fonds

Au 31 décembre 2022, Sofinnova Partners s'est respectivement engagée à libérer un montant de 23,260,336 euros en fonction des appels de capital à venir, relatif aux parts qu'elle détient dans les fonds qu'elle gère.

- Engagements de retraite :

Les engagements de Sofinnova Partners vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent au 31 décembre 2022 à un montant estimé de 611,755 euros (hors charges sociales).

- Droits de suite du fonds Sofinnova Crossover II :

La Société s'est engagée à payer le prestataire ayant assisté la société lors du lancement du fonds Sofinnova Crossover I un droit de suite égal à 0,5% (hors TVA) des capitaux levés pour Sofinnova Crossover II auprès de nouveaux investisseurs présentés par ce dernier dans le cadre du contrat de conseil du 14 février 2020.

## 2. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen salarié s'établit à 56 personnes pour l'exercice 2022, se ventilant en 52 cadres et 4 non-cadres.

## 3. Tableau des filiales et participations

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que capital	% détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus (brut)	Valeur d'inventaire des titres détenus (net)	Avances non remboursées (nettes)	Chiffres d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes/plus values encaissés au cours de l'exercice
<i>Filiales</i>									
<i>(détenues à + de 50%)</i>									
Sofinnova CO I UP	20 000 €	9 819 €	100,00%	20 000 €	2 808 €	néant	- €	7 334 €	néant
Sofinnova Teletthon GP (1)	14 000 €	13 662 €	100,00%	14 000 €	14 000 €	néant	- €	1 414 €	néant
Sofinnova Partners UK	11 569 €	- €	100,00%	11 569 €	11 569 €	néant	- €	- €	néant
<i>Participations</i>									
<i>(10% à 50% du capital détenu)</i>									
<i>Sociétés françaises (en euros)</i>									
Sofinnova Sàrl (2)	38 052 €	8 666 €	25,91%	574 385 €	18 729 €	néant	- €	1 €	néant
<i>Sociétés étrangères</i>									
Sofinnova Partners Sri	10 000 €	365 368 €	100,00%	10 000 €	10 000 €	néant	- €	128 532 €	

(1) toutes ces données sont extraites des états financiers de Sofinnova Teletthon GP au 31 décembre 2021

(2) toutes ces données sont extraites des états financiers de Sofinnova Sàrl clos le 31 mars 2022

**SOFINNOVA PARTNERS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000.000 euros  
Siège social : 7-11 boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
RCS Paris B 413 388 596

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 26 JUIN 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION**

**DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.493.365,09 euros de la manière suivante :

Résultat 2022	4.493.365
Report à nouveau antérieur	0
Acompte sur dividendes	(2.340.000)
<b>Total à affecter</b>	<b>2.153.365</b>

Affectation du résultat :

	<b>Total</b>	<b>Actions O</b>	<b>Actions A</b>
Dotation à la réserve légale	40.000	32.000	8.000
Report à nouveau	2.113.365	1.789.236	324.129
Distribution	0	0	0
<b>Total affecté</b>	<b>2.153.365</b>	<b>1.821.236</b>	<b>332.129</b>



*Pour copie certifiée conforme,*  
Le Président  
Monsieur Antoine PAPIERNIK-BERKHAUER

# **SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S**

---

*Rapport du Commissaire aux Comptes*

*Sur les comptes annuels clos le 31 Décembre 2022*

---

SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S  
Au Capital de 2 000 000 euros  
7-11, boulevard Haussmann  
75009 PARIS

## **SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S**

---

*Rapport du Commissaire aux Comptes*

*Sur les comptes annuels clos le 31 Décembre 2022*

---

Messieurs les Associés,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Décision du 31 Mars 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 Juin 2023.

**ATLANTIC PARTNERS FRANCE**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

*Thierry COULOUVRAT*

Thierry COULOUVRAT, Gérant